

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les thèmes adaptés du programme

**GEOGRAPHIE**

**CLASSE DE SECONDE**

<p><b>THÈME N° 2. TERRITOIRES, POPULATIONS ET DEVELOPPEMENT : QUELS DEFIS ?</b></p>
---

**Le programme :**

**Territoires, populations et développement : quels défis ?  
(15-17 heures)**

**Questions**

- Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement.
- Développement et inégalités.

**Études de cas possibles :**

- Développement et inégalités au Brésil.
- Les modalités du développement en Inde.
- Développement et inégalités en Russie.
- Les enjeux du vieillissement au Japon.

**Question spécifique sur la France et sur la Nouvelle-Calédonie (AJOUT)**

La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.

**Commentaire**

Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.

*En Nouvelle-Calédonie, l'étude des dynamiques démographiques et des inégalités socio-économiques est réalisée en lien avec la politique de rééquilibrage. (AJOUT) (3 heures)*

## **Pourquoi enseigner la question spécifique sur la France et la Nouvelle-Calédonie du thème 2 de géographie en classe de Seconde ?**

Les objectifs de la question adaptée à la Nouvelle-Calédonie sont les mêmes que ceux du thème.

Les dynamiques démographiques sont une composante essentielle des problématiques du développement et du développement durable. Les dynamiques de peuplement ou de dépeuplement pèsent sur l'aménagement des territoires en termes de durabilité.

### **On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :**

- La diversité des dynamiques démographiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ; montrer les différents processus démographiques qui se traduisent différemment dans l'espace ;
- L'étude de l'évolution des inégalités socio-économiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie depuis la politique de rééquilibrage datant des Accords de Matignon-Oudinot du 26 juin 1988.
- Des actions d'aménagement des territoires menées par différents acteurs (Union européenne, État, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Provinces, communes, entreprises, individus...) afin de répondre aux besoins de la population néo-calédonienne.

### **Problématique :**

En quoi les dynamiques démographiques et les inégalités socio-économiques révèlent-elles la fragmentation du territoire néo-calédonien à toutes les échelles ? Comment les politiques d'aménagement cherchent-elles à rééquilibrer le territoire néo-calédonien ?

### **Quelle est la place du thème dans la scolarité ?**

- Au cycle 3 (classe de CM1) : Thème 1 : Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite. Thème 3 : Consommer responsable en Nouvelle-Calédonie.
- Au cycle 3 (classe de CM2) : Thème 1 : Se déplacer ; thème 3 : Mieux habiter.
- Au cycle 3 (classe de 6<sup>ème</sup>) : Thème 4 : Le monde habité.
- Au cycle 4 (classe de 5<sup>ème</sup>) : Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement
- Au cycle 4 (classe de 3<sup>ème</sup>) : Thème 2 : Comment et pourquoi aménager le territoire ?

### **Mise au point scientifique**

#### 1) Les dynamiques démographiques en Nouvelle-Calédonie

La croissance démographique en Nouvelle-Calédonie est moyenne mais elle ralentit ; Si la population à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie augmente, il est intéressant de montrer que cette croissance ne touche pas tous les espaces de l'archipel de la même manière et que les facteurs divergent.

L'accroissement démographique entre 2009 et 2014 est de 1,8% / an en Province Sud, de 2,3% / an en Province Nord et de 1% / an en Province des Iles Loyauté.

Cette croissance démographique est due à deux facteurs. Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, est élevé et représente 2/3 de

l'augmentation. Le solde migratoire, calculé en fonction des arrivées et des départs, est quant à lui plus faible, ne représentant que 1/3 de l'augmentation. Toutefois, ce constat est à relativiser dans la mesure où le solde naturel ralentit, essentiellement à cause d'une baisse de la fécondité, alors que les flux migratoires augmentent avec 1 600 arrivées nettes enregistrées sur la période.

L'indice conjoncturel de la fécondité est de 3,2 enfants / femme en 1990 et de 2,1 enfants / femme en 2016, équivalant au niveau de renouvellement des générations.

Les moins de 20 ans représentent 32% de la population en 2014 mais ils diminuent ; les personnes ayant 60 ans a doublé et représentent 12% de la population totale. Ainsi, l'âge médian est de 31 ans en 2014 soit 9 ans de plus qu'en 2009.

L'espérance de vie à la naissance est de 76,9 ans en 2016 avec un écart de 5 à 6 ans entre les hommes et les femmes ; le taux de natalité est de 15,4‰ et le taux de mortalité est égal à 5,8‰ en 2016.

Par conséquent, nous constatons, depuis les années 2000, un vieillissement de la population néo-calédonienne même si celle-ci demeure encore jeune.

Ces comportements démographiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie et/ou des provinces peuvent être affinés aux échelles des communes et des quartiers et liés aux ethnies qui composent la société pluriethnique et pluriculturelle du pays.

## 2) L'inégale répartition de la population néo-calédonienne

Au recensement de 2014, la Nouvelle-Calédonie comptait 270 000 habitants et enregistrait une densité de 14,5 hab / km<sup>2</sup>. À l'échelle de l'archipel, la population est peu nombreuse et inégalement répartie. En effet, la province Sud accueille 74%, la province Nord compte 19% et la province des Iles Loyauté représente 7% de la population totale. 200 000 habitants se concentrent au Sud-Ouest de la Grande Terre et les quatre communes de l'agglomération du Grand Nouméa enregistrent une densité de 109 hab / km<sup>2</sup> allant même jusqu'à 2 221 hab / km<sup>2</sup> dans le centre de Nouméa.

La population calédonienne est pluriethnique et pluriculturelle résultant de plusieurs vagues d'immigration. Si les Kanak sont le premier peuple de l'archipel, depuis l'arrivée des Européens au XVIII<sup>e</sup> siècle, la population n'a cessé de se diversifier en accueillant des personnes originaires d'Europe, du Pacifique (Vanuatu, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna), d'Asie (Japon, Chine, Indonésie), de l'Océan Indien (La Réunion), des Antilles et de Guyane, ... En 1996, la population kanak représente 44 %, la population européenne 34% et les Polynésiens 12%.

## 3) Les enjeux de développement en Nouvelle-Calédonie

En 2017, le PIB de la Nouvelle-Calédonie est équivalent à 8,5 milliards d'euros et le PIB / hab est égale à 30 420 euros. Ainsi, la production de richesses et les revenus s'apparentent à ceux des pays développés.

Toutefois, cette réalité ne doit pas cacher de très fortes inégalités économiques et sociales au sein de l'archipel néo-calédonien.

L'économie calédonienne s'appuie essentiellement sur les ressources et la transformation minières ainsi que sur les transferts financiers du gouvernement français, à hauteur de 13 % du PIB. Les autres secteurs d'activités pèsent moins dans l'économie même s'ils se développent.

Après la période des « Événements », les Accords Matignon-Oudinot signés en 1988 permettent une politique volontariste de rééquilibrage socio-économique entre les espaces

de la Nouvelle-Calédonie, et pour ce faire, encouragent la provincialisation ; d'autres part, le rééquilibrage socio-culturel tend à limiter les inégalités sociales et culturelles qui existent entre les Kanak et les autres communautés du territoire. Pour les étudier, les revenus, le taux de pauvreté, le taux d'emploi ou de chômage ou encore la scolarisation et la formation sont des témoins significatifs.

### **Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?**

Le programme national prévoit un volume horaire de 12-14 heures pour la totalité du thème 2 ; Il faut y ajouter 2 heures pour le programme adapté à la Nouvelle-Calédonie ; soit un total de 16 heures.

Nous pouvons considérer réaliser la question et les études de cas (à l'échelle mondiale) en 7 heures ; la question spécifique sur la France et la Nouvelle-Calédonie en 9 heures (évaluation comprise).

Le programme précise les finalités de l'enseignement de la géographie.

Les objectifs de la question adaptée à la Nouvelle-Calédonie sont les mêmes que ceux du thème.

Les dynamiques démographiques sont une composante essentielle des problématiques du développement et du développement durable. Les dynamiques de peuplement ou de dépeuplement pèsent sur l'aménagement des territoires en termes de durabilité.

1) Il convient ici de montrer et d'expliquer la diversité des dynamiques démographiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ; montrer les différents processus démographiques qui se traduisent différemment dans l'espace ;

- aborder l'étude du solde naturel des différents territoires de la Nouvelle-Calédonie (la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes, l'aire urbaine du « Grand Nouméa ») ; Mettre en évidence la diversité des comportements démographiques de la population néo-calédonienne ;

- aborder l'étude des phénomènes migratoires (externes et internes) afin de dégager l'attractivité plus ou moins forte des territoires.

2) L'étude de l'évolution des inégalités socio-économiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie depuis la politique de rééquilibrage datant des Accords de Matignon-Oudinot du 26 juin 1988.

Montrer et expliquer que les dynamiques démographiques conjuguées aux inégalités socio-économiques de la population (et des territoires) aboutissent à une fragmentation des territoires néo-calédoniens à toutes les échelles.

3) Des actions d'aménagements des territoires ont été menées par différents acteurs (Union européenne, gouvernement français, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Provinces, communes, entreprises, individus...) afin de répondre aux besoins de la population néo-calédonienne, d'encourager ou au contraire de limiter certaines dynamiques démographiques, économiques, sociales et spatiales. On montrera que cette politique de rééquilibrage peut être nuancée.

De nombreux exemples locaux peuvent être développés comme la construction de l'usine du Nord, le développement du pôle urbain de Voh-Koné-Pouembout, ...

## **Pistes bibliographiques :**

IRD, Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012. *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*

Antheaume Benoît, Bonnemaïson Joël. (1988). *Atlas des îles et États du Pacifique sud*. Montpellier ; Paris : GIP RECLUS

Pascal Dumas, « Enjeux et perspectives de développement en Nouvelle-Calédonie », *L'information géographique* (1/2020), pp. 36-58, Armand Colin. Disponible sur : <http://www.revues.armand-colin.com/geographie/linformation-geographique/linformation-geographique-12020/enjeux-perspectives-developpement-nouvelle-caledonie>

<https://socgeo.com>

<https://www.cget.gouv.fr/>

[www.observatoire-des-territoires.gouv.fr](http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr)

<http://www.isee.nc/>

<http://www.cartographie.ird.fr/images/nvCI/atl/pages/atINCI.pdf>

[https://www.ieom.fr/IMG/pdf/final\\_ra\\_2017\\_version\\_en\\_ligne.pdf](https://www.ieom.fr/IMG/pdf/final_ra_2017_version_en_ligne.pdf)